

Pour obstruer les ouvertures et rendre le bâtiment étanche, les œuvres d'un artiste, Joël FREMIOT, seront imprimées sur des bâches, fixées sur des cadres en bois, eux-mêmes fixés au-devant des ouvertures de la façade Sud du prieuré, donnant sur la route. En soirée, les œuvres seront éclairées par l'arrière et encore plus visible. Ce projet permet une large communication puisqu'il est directement visible depuis l'espace public.

Plan de financement prévisionnel de ce projet :

Dépenses (H.T.)		Recettes (H.T.)	
Impression	2 500,00 €	D.R.A.C. du Centre	2 780,00 €
Installation	480,00 €	Communauté de Communes	2 780,00 €
Electricité	2 380,00 €		
Vernissage	200,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 560,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 560,00 €</b>

Voté à l'unanimité.

Gérard MAYAUD : le Département aide au financement des longues expositions.

Christian BREC signale qu'il n'y a pas d'électricité

**10 - Prieuré de Saint-Benoît-du-Sault - exposition de Guillaume BELOEIL : approbation du plan de financement**

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire le projet d'une exposition de photographie de Guillaume BELOEIL dans l'aile centrale du prieuré de Saint-Benoît-du-Sault.

En effet, depuis l'exposition de Gilles CLÉMENT en 2013, le prieuré a peu été ouvert au public. Il convient alors de « montrer » au public, les espaces et par là, le potentiel.

Une exposition de photographie façon *urbex*, qui signifie littéralement exposition urbaine, est une pratique qui consiste à visiter et mettre en lumière les lieux abandonnés, permettrait au public d'entrer dans le prieuré en le visitant à travers les photographies. Ces photographies seraient accompagnées de plans, de documents d'archives et de témoignages du temps de la colonie. Un moyen de conserver la mémoire du lieu, donner au visiteur de passage un aperçu de ce qu'il était, et de ce qu'il peut devenir.

Plan de financement prévisionnel de ce projet :

Dépenses (H.T.)		Recettes (H.T.)	
Prise de vues, impression, encadrement, droit d'auteur	3 900,00 €	D.R.A.C. du Centre	2 250,00 €
Matériel d'accrochage	600,00 €	Communauté de Communes	2 250,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 500,00 €</b>

Voté à l'unanimité.

**11 - Convention de mise à disposition de personnel à l'Office de Tourisme intercommunautaire Destination Brenne**

Après lecture du projet de convention de mise à disposition du personnel entre la Communauté de Communes Marche Occitane - Val d'Anglin et l'Office de Tourisme intercommunautaire Destination Brenne.

Voté à l'unanimité.

**12 - Recrutement d'un agent contractuel**

Remplacement d'un agent titulaire en arrêt de travail.

Voté à l'unanimité.

**13 - Constitution d'une provision pour risques d'impayés**

Point ajourné manque d'information.

**14 - Subvention pour l'Ecole François Rabelais de Saint-Benoît-du-Sault**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la demande de l'Ecole François Rabelais de Saint-Benoît-du-Sault, qui sollicite une subvention pour organiser avec les élèves de CE1-CE2 et une classe de l'école de Chaillac un voyage en classe de découverte à l'île d'Oléron, voyage sous l'égide de l'USEP.

Voté à l'unanimité, attribution d'une subvention d'un montant de 1 135,25 euros.